

Enseignant référent : et si c'était pour vous ?



phillipmartin.info

Peu connu mais ouvert à la fois aux enseignants du premier et du second degré, découvrez un métier à la fois riche, passionnant et aux multiples facettes.

Missions de l'enseignant référent

En charge de la scolarité des enfants en situation de handicap l'enseignant référent fait le lien entre la famille, l'école, les services de soins et la MDPH afin d'assurer la scolarité de l'enfant dans les meilleures conditions :



- il accompagne les familles dans le montage du dossier à la MDPH
- s'assure du suivi du dossier et participe à l'équipe pluridisciplinaire à la MDPH
- fait le lien avec les partenaires dans et en dehors de l'école

-organise et anime les réunions de suivi de scolarisation de l'enfant en situation de handicap

-indique les aménagements nécessaires à la scolarité de l'enfant via le GEVA sco réexamen

-accompagne les enseignants et/ou les AESH dans l'accueil de l'enfant

-participe au recrutement des AESH

-s'assure de l'accompagnement AESH des enfants concernés lors des comités techniques des PIAL



Un poste à profil...

- Vous aimez le contact, animer des réunions
- Vous savez faire preuve d'empathie et de diplomatie



- Vous êtes organisé et savez travailler avec un agenda
- Vous maîtrisez les logiciels de bureautique et travailler sur un ordinateur ne vous rebute pas

- Vous n'aimez pas être dans la routine et aimez relever les défis

Ce métier est fait pour vous !



N'hésitez pas à postuler lors de l'appel à candidatures

ou à contacter l'ASH 68 :

Service Ecole Inclusive

Tél. 03 89 21 56 88

Ce.0680102S@ac-strasbourg.fr